Centre Ressource du Développement Durable

Généré le 3 mai 2024 à 18:05 depuis le site www.cerdd.org Page /

Retour sur l'événement "COP 21, décryptage et suites en région" du 10 mai 2016 à Lille

Mis à jour le 19 juillet 2016

A bord d'une péniche, 6 mois presque jour pour jour après la validation de l'Accord de Paris par les 196 Parties de l'ONU, les acteurs de la région se retrouvaient pour un décryptage et une mise en perspective de la mobilisation inédite qu'avait suscité cet événement.

Oue retenir de cet accord et de ses suites ?

Pour Julien Labit, Directeur adjoint de la <u>DREAL Nord-Pas de Calais Picardie</u>, cet accord est ambitieux et plus engageant que les précédents notamment du fait de son mode d'élaboration. Construit à partir des contributions des Etats (les INDC), il est davantage ancré dans les réalités et les responsabilités différenciées.

Après les **étapes nécessaires de signatures** (<u>le 22 avril 2016 à l'ONU à New York</u>) **et de ratification**, chaque partie prendra les dispositions requises pour une application locale des termes de l'accord.

En France, ces démarches devraient être bouclées courant 2016 en sachant que la Loi Transition Energétique pour la Croissance Verte, promulguée en août 2015, contient déjà de nombreuses dispositions qui font directement écho à l'accord de Paris : objectifs de réductions de gaz à effet de serre, principes de neutralité carbone, soutiens aux énergies renouvelables, etc.

Souligné aussi par Brunot Frimat, Directeur adjoint de l'ADEME Nord-Pas de Calais Picardie, c'est **la mobilisation de la société civile et des entreprises** qui restera le fait marquant de cette année 2015. Ajoutés à ceux des Etats, les engagements pris par ces acteurs en marge de la COP (notamment via la <u>plateforme Nazca</u>) participent d'un effet d'entraînement qui seul peut nous éloigner des hypothèses de réchauffement les plus inquiétantes.

Pour M. Frimat, l'enjeu est maintenant de prolonger ces volontés d'agir ; l'ADEME entend s'y engager en signant de nouveau contrats d'objectifs avec les territoires et en confortant la Dynamique Climat.

Déjà tournée vers la COP 22, organisée à Marrakech fin 2016, Vaia Tuuhia, Déléguée Générale de l' association 4D, insistait sur l'enjeu de démocratisation et de mobilisation qui accompagne ces accords internationaux y compris dans les pays du Sud. Et si l'accord de Paris comporte déjà des liens avec les questions de justice et de solidarité, il mérite néanmoins d'être bien relié aux Objectifs de Développement Durable validés par l'ONU peu avant la COP 21.

Bref, « embarquer tout le monde pour construire le monde d'après » tel est le défi que se sont lancés les Etats du monde et que chacun peut décliner à son échelle.

COP21 et maintenant ? À bord de la péniche!

•		

•		

•		

•		

•		

•		

•		

Et pour notre région, quelles suites ? Quels « ingrédients » de la Dynamique COP 21 pourraient être repris et prolongés ?

Bonne question me direz-vous ? Elle était posée aux participants de la rencontre, qui ont planché en petit groupes, sur la base du bilan de la Dynamique Climat COP 21 présenté par le Pôle Climat.

Comme surfant sur la montée en puissance des initiatives de proximité (repair café, familles à énergie positive, zéro déchets, co-voiturage, jardins partagés,...), les idées foisonnaient.

Des restitutions ressortaient plusieurs idées fortes selon lesquelles la Dynamique Climat doit rester :

- Un lieu d'échange décloisonné, qui propose des rendez-vous réguliers,
- Qui permet de bien connaître les initiatives de terrain et de les valoriser (idée de défis, de label,...) mais aussi d'entendre les besoins d'appuis des porteurs d'initiatives,
- Un dispositif qui délivre des informations régulières, qui permet de « donner du rythme » et de nous maintenir dans une logique « enthousiaste » ; de rester mobilisés
- Un lieu d'articulation entre les politique régionales voire internationales et les dynamiques territoriales
- Un dispositif de suivi de l'évolution de la situation
- Un pourvoyeur d'outils, d'argumentaires pour convaincre, de méthodes pour mieux agir.

Bref une dynamique qui doit permettre de changer d'échelle, de massifier la mobilisation autour des enjeux « climat ».

Conscient de ces nécessités, le Comité de Pilotage de la Dynamique Climat, réuni le 8 juin dernier, a affirmé sa volonté de déployer cette Dynamique à l'échelle de la grande région Hauts de France.

> ALLER PLUS LOIN

- En savoir plus sur la péniche Hydroplane
- Les premiers décryptages de la COP21

Rédaction: Emmanuelle Latouche, Cerdd

Découvrez d'autres contenus similaires

- Evènements
- Retour sur les 2èmes Rencontres Régio...

Enregistrer

- La consommation de gaz dans la région Haut...
- Décryptage COP 21
- Les événements passés
- Rev3 citoyenne : les suites
- 1ers Décryptages des Systèmes Aliment...

Enregistrer

• Indicateurs : Événements climatiques...

Enregistrer

• Décryptage : "L'adaptation au changem...

Enregistrer

• Mémo "décryptage des politiques publi...

Enregistrer

• 27ème Région

• PROJECT CITY, participez à la programmatio...

Abonnez-vous !Recevez le meilleur de l'information régionale DD & Climat

S'inscrire